



Versailles, le 29 septembre 2010

Rédacteur : Patrick Bouy

**Compte-rendu de la huitième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame,
qui s'est tenue le 21 septembre 2010**

Personnalité présente : Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint de Versailles, déléguée à la Culture, à la Concertation et aux Conseils de quartier.

Présents : Marie Seners, Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Dominique Roucher, Vice-Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Patrick Bouy, Secrétaire Général du Conseil de quartier Notre-Dame,
Bénédicte d'Aboville, Ariane de Blic, Nicole Burnet-Larroutis, Agnès Desplats,
Christine Jauffret-Guillard, Florence de Lalande, Véronique Le Camus, Carole Richard,
Chantal Rozier-Chabert, Geneviève Schmitz, Jean-Paul Auberger, Yves Cambier,
Jean Coupu, Jean Deschard, Marc Edeline, Laurent Giry, Olivier de La Faire,
Claude Lavaste, Bruno Lockhart, Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler,
Conseillers de quartier, Gwilherm Poullennec, Suppléant.

Absents excusés : Stéphanie Besançon, Nicolas d'Avout, André Coustaury, Patrice Gauthier,
Léon Olivier, Conseillers de quartier.

Lieu : Maison de quartier, 7 rue Sainte Sophie

Début de réunion : 20 h 30

Fin de réunion : 22 h 45

La Présidente, Marie Seners, introduit cette huitième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame.



I) Exposé d'Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint, déléguée à la Culture, à la Concertation et aux Conseils de quartier

Emmanuelle de Crépy annonce qu'elle va parler du seul volet « Culture » de sa délégation qui en comprend trois.

Sa responsabilité sur la culture est partagée ; en effet :

Marie-Annick Duchêne [*1^{er} Maire-Adjoint, déléguée à l'Etat-Civil, aux Affaires Générales, à l'Enseignement Secondaire, à l'Enseignement Culturel (Université inter-âges, Conservatoire à rayonnement régional, Ecole des Beaux Arts), aux Relations avec les Associations d'Elus. NDLR*] a en charge l'enseignement culturel (UIA, Ecole des Beaux Arts, Conservatoire.....)

François-Xavier Bellamy [*Maire-Adjoint, délégué à la Jeunesse et à l'Enseignement Supérieur. NDLR*] s'occupe plus particulièrement des manifestations qui s'adressent directement à la jeunesse, par exemple les concerts de rock.

Quant au Mois Molière, c'est une manifestation coordonnée directement par François de Mazières, le Maire, assisté de Chantal Lefèvre et de Johann Turbet-Delof.

Le calendrier des manifestations est essentiellement calé sur le calendrier scolaire.

Les institutions, les partenaires et les différentes associations culturelles sont :

- Bibliothèque municipale. Bibliothèque centrale, patrimoniale et l'ensemble du réseau municipal ; mais pas les autres bibliothèques telles que la Bibliothèque pour Tous.
- Archives communales. Comprenant d'une part la mission scientifique de gestion et conservation des documents municipaux et des archives historiques et d'autre part la mission culturelle d'expositions temporaires et d'expositions murales en ville.
- Musée Lambinet. Il a été réouvert le 18 septembre.
- Théâtre Montansier. Géré en Délégation de Service Public.
- Diverses associations ou organismes à but culturel (CMBV, C3M, cinémas, libraires, etc...). Liens étroits, pas forcément accompagnés de subventions. Ils participent souvent aux événements de la Ville.

La programmation annuelle des événements est la suivante :

- Forum des Associations organisé par Sylvie Piganeau (*Maire-Adjoint, déléguée aux Maisons de quartier et à la Vie associative. NDLR*) ; de nombreuses associations culturelles participent à l'événement.
- Journées du Patrimoine. Le thème de l'année proposé au niveau national était : « Les Grands Hommes », avec une présentation des grands architectes de Versailles. Une exposition à la Bibliothèque était aussi organisée sur cette thématique.
- Les Saveurs du Potager. Manifestation récurrente qui se tient la première semaine d'octobre.



- Semaine Parcours dans l'Art actuel. Manifestation récurrente organisée par l'association Les Ateliers d'Artistes Versaillais, avec une exposition à l'Hôtel de Ville.
- Exposition Pierre Joubert. Exposition temporaire au Musée Lambinet.
- Salon du Livre d'Histoire. Manifestation désormais récurrente qui se tiendra cette année les 20 et 21 novembre.
- Festival Musical est envisagé en décembre, autour des orgues.
- Braderie des Livres. Il s'agit exclusivement de livres provenant de la Bibliothèque Municipale. Ce n'est pas une brocante.
- Expo BD. Présente chaque année le travail d'un auteur de bande dessinée. En février.
- Esprit Jardin. Manifestation récurrente qui se tient fin mars – début avril sur le parvis de Saint-Louis et rue du Maréchal Joffre.
- Festival de Jazz. En mai, organisé par l'association Versailles Jazz Festival et soutenu par la Ville.
- Festival des Chorales. En mai (en cours de réflexion).
- Fête de la Musique. Organisée à partir de 2011 par la Direction des Affaires Culturelles
- Cinéma en Plein-Air. Formule inaugurée l'an dernier et qui a connu un bon succès. S'est tenu au Parc Balbi et au square Bonaventure.
- Feu d'Artifice de la Fête Nationale. Le 13 juillet.

Emmanuelle de Crépy développe ensuite deux sujets particuliers parmi ceux énoncés ci-dessus :

1) Réorganisation du Musée Lambinet.

Il est recommandé de commencer la visite par le 2^e étage pour suivre logiquement la scénographie mise en place par Françoise Roussel-Leriche, Conservateur du Musée. Cette scénographie permet une meilleure visibilité des œuvres présentées pour illustrer les grandes heures de l'histoire de Versailles.

Nous avons trois départements distincts, un sur chacun des niveaux du musée :

2^e étage : Département Historique largement dédié à la période révolutionnaire, objets et témoignages de la vie versaillaise sous l'Ancien Régime.

1^{er} étage : Département Arts Décoratifs : le visiteur est transporté dans l'appartement d'un particulier vivant à la fin du XVIII^e siècle, décoré de meubles originaux estampillés.

Rez de chaussée (et une partie du 1^{er} étage) : Département des Beaux Arts : Sculptures de Jean Houdon et peintures du XV^e siècle à la période post-impressionniste (donation Guy). Sont notamment représentés les peintres Corot et Le Sidaner.



Un espace a été réservé pour exposer, par rotation, des œuvres déposées dans les réserves du musée, ou pour pratiquer des expositions temporaires d'œuvres extérieures.

Il est prévu l'installation d'un salon de thé qui sera ouvert trois jours par semaine.

2) « Histoire de lire »

Le salon du livre d'histoire est un salon d'auteurs. Chaque auteur présente un livre qu'il a édité dans l'année, ainsi que d'autres livres de sa production.

Cette année, le sous-sol de la Mairie sera réservé aux auteurs de livres pour la jeunesse. On y offrira également des animations destinées aux enfants.

La salle du Conseil Municipal et l'Université Inter-Ages seront des lieux de conférences dites « Plumes Croisées » : elles font dialoguer les auteurs sur différents thèmes historiques.

Suivent des questions (Q) posées par les Conseillers et les réponses (R) apportées par Emmanuelle de Crépy, ainsi que des observations (O) qui n'ont pas appelé de réponse :

- Q : Comment mesure-t-on le succès d'une manifestation ? En est-il qui n'ont pas obtenu un succès suffisant et qui n'ont pas été reconduites ?
 - R : On compte les visiteurs. Jusqu'ici tout a toujours très bien marché.
- O : . Un problème lors des dernières Journées du Patrimoine concernant l'organisation de la visite de la salle du Jeu de Paume ; en effet des visiteurs non versaillais venus spécialement pour voir cette salle, ont cru trouver porte close et sont repartis déçus ; en fait les organisateurs de cette visite refermaient les portes dès que le quota de visiteurs était atteint, en omettant de signaler sur un panneau qu'une prochaine visite aurait lieu dans quelques instants et qu'il suffisait d'attendre un peu.
- Q : Le Musée Lambinet est masqué par le rideau de tilleuls du boulevard de la Reine. Ne peut-on envisager d'élaguer localement pour le dégager à la vue ?
 - R : Réponse sera donnée prochainement
- Q : La Ville pourrait-elle, au moment de Noël, sonoriser les rues les plus fréquentées avec des chants et des musiques de circonstance, pour créer une ambiance de fête ?
 - R : Voir avec Marie Boëlle (*Maire-Adjoint, déléguée au Commerce et au Tourisme. NDLR*)
- Q : Egalement, un marché de Noël pourrait-il être créé avenue de Paris ?
 - R : Voir avec Marie Boëlle (*Maire-Adjoint, déléguée au Commerce et au Tourisme. NDLR*)
- Q : La plupart des manifestations sont gratuites.
 - R : Elles ne sont pas toutes gratuites. Par exemple le Musée Lambinet ; mais effectivement la plupart des événements sont gratuits. Pour les services culturels payants, les tarifs sont votés chaque année et publiés.



- Q : Quel est le bilan financier du Musée Lambinet ?
 - R : Il est difficile de répondre à cette question car en 2010 le Musée a été fermé pendant 5 mois.
- Q : Quel est le statut de la chapelle du Lycée Hoche qui vient d'être rénovée ? Est-elle accessible au public à certains moments ?
 - R : Pas au courant quant à l'accessibilité au public.
- Q : Quels sont les rapports avec le CMBV (*Centre de Musique Baroque de Versailles. NDLR*) ?
 - R : Le CMBV est un organisme subventionné par la Ville, et dont elle est administrateur.
- O : Une étonnante légende inscrite en caractères pseudo-romains orne la salle du Musée Lambinet consacrée à Marat : « *Corday versus Marat* ».
Il est rappelé que les panneaux explicatifs du musée Lambinet sont susceptibles d'améliorations et que les observations des visiteurs destinées à les améliorer sont les bienvenues

II) Approbation du procès verbal de la réunion précédente du Conseil de quartier, tenue le 15 juin 2010

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité. Le Conseil en a apprécié la qualité de la rédaction. Il est demandé à Carole Richard, lors de l'affichage des prochains procès verbaux au tableau de la Maison de Quartier, d'y porter la mention : « sous réserve d'approbation par le prochain Conseil de quartier ».

III) Informations diverses et calendrier, par Marie Seners

Notre ami André Coustaury, membre de notre Conseil de quartier, absent, se relève d'une grave maladie. Nous sommes très heureux de vous annoncer qu'il va mieux.

Le « pot des nouveaux arrivants » prévu le 24 septembre, est finalement reporté au 5 novembre.

Calendrier, proposé, discuté et entériné en séance :

CQ9	23 novembre 2010.
Dîner du CQ	28 janvier 2011, lieu à définir par la Commission Animation
CQ10	15 mars 2011
CQ11	7 juin 2011

Marie Seners invite les Conseillers à lui transmettre des propositions pour les ordres du jour des réunions à venir.



Un grave accident de la circulation est survenu mercredi dernier 15 septembre, près de la mairie, au carrefour avenue de Paris / avenue de l'Europe :

- ✓ Une jeune fille de vingt ans qui se trouvait sur un refuge central a été fauchée par une camionnette qui circulait avenue de Paris, en direction du château, sur le tourne-à-gauche vers le quartier Saint-Louis, et qui a tenté de se rabattre pour continuer tout droit.
- ✓ Renseignement pris auprès du commissaire Le Guen, les rumeurs selon lesquelles le chauffeur était sous l'emprise de la drogue sont infondées. L'accident est consécutif à 2 infractions au code de la route : non respect de la signalisation horizontale et vitesse excessive (60 à 70km). Le Maire-Adjoint chargé de la voirie souhaite installer des radars de feu-rouge et de vitesse à cet endroit, ce qui est tout à fait envisageable car l'avenue de Paris est une voie départementale.

Un Conseiller se plaint de la circulation dans Versailles de poids lourds de gros tonnage.

IV) Points et informations sur les sujets traités dans les commissions

- **Commission Animation** (exposé de Dominique Roucher)
 - ✓ Le « pot des nouveaux arrivants » est reporté au 5 novembre.
 - ✓ Il y a un problème d'identification de ces nouveaux arrivants ; en effet nous ne pouvons pas avoir accès aux listes de la Mairie qui sont protégées ; la piste des directeurs d'établissements scolaires va être explorée.
 - ✓ A noter que, sur la question posée par un Conseiller « Y a-t-il dans cette salle des Conseillers qui ont identifié au moins un nouvel arrivant ? », de nombreuses mains se lèvent.
 - ✓ Les invitations aux nouveaux arrivants identifiés par les Conseillers qui sont leurs voisins, seront faites par une démarche personnelle de ces derniers.
 - ✓ Chantal Rozier-Chabert est nommée coordinatrice.
 - ✓ C'est la Maison de Quartier qui finance ce pot des nouveaux arrivants. Remerciements adressés à sa directrice Carole Richard.
 - ✓ Sur rappel d'un Conseiller, un tract sera communiqué au Père Cordonnier pour distribution dans la paroisse Notre-Dame dont il est le curé.
 - ✓ La Commission Animation se réunira le 12 octobre pour finaliser l'organisation de ce pot.

- **Commission Travaux et Projets** (exposé de Marie Seners)

Les informations qui suivent résultent d'une réunion « Voirie » tenue le 16 septembre entre Cécile Gamblain, Frédéric Baillergeau et Marie Seners.

- ✓ Place Gambetta
 - ✓ Passage à 1 voie de circulation plus une piste cyclable : pas de plainte, aucun signalement de bouchon.
 - ✓ Aménagement de la place quasiment achevé ; la voie de circulation est enfin asphaltée et le stationnement est organisé autour d'un mobilier urbain en bois assez chic.



- ✓ Gain de 21 places de parking (plus 5 places après retrait du transformateur EDF prévu en octobre 2010).
- ✓ Il manque un parking pour vélos ; son implantation est-il possible à cet endroit ?
- ✓ Réflexion sur la poursuite de l'aménagement de la piste cyclable et de la rue des Réservoirs, à traiter en Commission Travaux et Projets.

- ✓ Rue Robert de Cotte - Place d'Armes

Une réflexion est en cours avec le Château sur l'organisation de la place d'Armes et de la rue Robert de Cotte ; le projet du Château sera présenté fin octobre 2010 au Maire et à l'ABF ; Travaux prévus durant l'été 2011. Sujets à traiter en Commission Travaux et Projets et portant sur :

 - ✓ Elargissement des trottoirs côté château, rue Robert de Cotte puis le long du château ; raccourcissement du terre-plein le long de la rue Colbert.
 - ✓ Pose d'enrobés en attente, à cause de la canalisation SEVESC en mauvais état. Travaux prévus avant 2014 (fin de concession) mais aucune information complémentaire.
 - ✓ Passage à une voie avec piste cyclable rue Robert de Cotte et déplacement du feu à hauteur de l'ancien Corps de Garde des Suisses
 - ✓ Déplacement des barrières d'entrée dans le parking des cars. Opération urgente pour mise en application des nouveaux tarifs.

- ✓ Rue Gallieni (en sa partie comprise entre la rue d'Angiviller et le boulevard de la Reine)
 - ✓ Gros chantier d'assainissement pour la création d'un réservoir d'orage entre deux collecteurs existants. Montant de 500.000 € Démarrage des travaux à la réouverture du boulevard de la Reine, à partir du 15 octobre 2010, pour une période de 4 mois.
 - ✓ Les travaux commenceront par le carrefour Angiviller/Gallieni puis remonteront vers le boulevard de la Reine, par tranches de 20 m à raison de 3 semaines par tranche.
 - ✓ Circulation fermée de 7h à 18h ; si possible et en fonction des contraintes techniques, un passage à une voie pourrait être ouvert sur la partie gauche de la rue.
 - ✓ Un courrier sera adressé aux riverains de tout le secteur, expliquant le chantier et les modifications temporaires de circulation.

- ✓ Pistes cyclables du Bd de la Reine
 - ✓ Prolongation vers l'Est de la piste cyclable, c'est-à-dire de la rue du Maréchal Foch à l'impasse de Clagny ; ouverture prévue mi-novembre 2010.
 - ✓ Prolongation vers l'Ouest, c'est-à-dire du Bd du Roi à la rue du Maréchal Gallieni ; démarrage des travaux début octobre 2010.



- ✓ Chevet de l'Église Notre-Dame
 - ✓ Projet concernant le carrefour qui serait redessiné et réaménagé notamment d'un point de vue esthétique.
 - ✓ Projet de Zone 30 sur tout le secteur.
 - ✓ Projet d'asphalte sur les pavés de la rue Saint Lazare et partage de cette voie avec les vélos.
 - ✓ Projet de piste cyclable à contresens rues Neuve Notre Dame et Baillet-Reviron.
 - ✓ Ces 4 points seront à traiter en Commission Travaux et Projets.

- ✓ Place Hoche – rue Hoche – rue Carnot
 - ✓ Installation d'un logo invitant les cyclistes à tourner à droite lorsqu'ils arrivent place Hoche par la piste récemment créée rue Hoche
 - ✓ Homogénéisation des hauteurs des plots en pierre
 - ✓ La librairie La Procure va s'installer rue Carnot (en sa partie située entre la place Hoche et la rue des Réservoirs), ce qui devrait contribuer à rendre cet endroit plus vivant et agréable.

Les informations qui suivent résultent d'une réunion « propreté » tenue le 15 septembre entre Magali Ordas, Joëlle Pasqualini et Marie Seners :

- ✓ Adresse courriel du Service Propreté « Allo Propreté »

Comme suite à la demande qui avait été formulée par un Conseiller, les observations et demandes des habitants relatives à la propreté et à l'environnement pourront désormais être adressées par courriel à l'adresse : environnement@versailles.fr.

Ce mode de communication permet de conserver une trace des messages et d'adresser des photos.

Rappelons le numéro de téléphone d'Allo Propreté : 01 30 97 82 79, qui reste actif et valable pour toute question.

- ✓ Verbalisation des contrevenants en matière de propreté
 - a) Facturation des dépôts sauvages identifiés.
 - ✓ Entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2010, 502 avertissements ont été adressés par courrier recommandé.
 - ✓ 37 récidives ont été constatées entraînant une facturation de 70 € qui n'est pas qualifiée d'amende mais de participation aux frais engendrés par l'infraction.
 - b) Verbalisation des contrevenants aux horaires de sortie des ordures.
 - ✓ Affectations de 5 « agents verbalisateurs assermentés ». L'équipe est complète depuis cet été mais n'a pas encore reçu de formation.
 - ✓ La mission de ces agents est de signaler les contrevenants aux horaires de sortie des ordures.



c) Déjections canines.

- ✓ Pour les déjections canines, la méthode est celle de la médiation par deux agents formés à cet effet. C'est un travail de sensibilisation et d'éducation, qui donne de bons résultats.
- ✓ Environ 50 distributeurs de sacs pour ramassage des déjections sont installés en ville. Le but n'est pas de fournir entièrement en sacs les propriétaires de chiens, mais plutôt de les dépanner. Les vétérinaires ont été sensibilisés et distribuent gratuitement des sacs en rouleau à emporter.

✓ Encombrants

- La formule de collecte mise en place à raison d'un jour fixe par quartier (en remplacement de la formule précédente sur demande individuelle) offre aux versaillais un service confortable mais peu écologique et propice à certains abus (des habitants des autres quartiers et des communes voisines en profitent)
- A rappeler que les déchets d'équipements électriques et électroniques ne doivent plus être jetés avec les encombrants ; en effet ils sont à déposer le samedi matin entre 9 h et 12 h dans des bennes spécifiques prévues à cet effet, selon le planning suivant :
 - 1er samedi : stade Bernard de Jussieu
 - 2ème samedi : parking de Sceaux
 - 3ème samedi : parking de la Sernam (près du point vélo)
 - 4ème samedi : parking de Sceaux

✓ Déchetteries

- Versailles Grand Parc prévoit, à l'horizon 2011/2012, la création de deux déchetteries intéressant les Versaillais : l'une à la limite de Viroflay et l'autre à Satory.
- Rappelons que Versailles souffre cruellement de l'absence de déchetterie. Entre autres, l'évacuation de gravats lors de démolitions pratiquées par les habitants de leurs mains, n'a actuellement aucune solution légale.
- Autre solution envisagée : des **déchetteries mobiles**, temporaires (la demi-journée), et délimitées par des bâches et barrières ; cette formule a été adoptée par plusieurs communes de la couronne parisienne et constitue une réponse à un défaut d'espace.

✓ Formation des deux référents propreté du Conseil de quartier Notre-Dame

Une réunion de formation aura lieu le 4 octobre 2010 au 56 av. de Saint Cloud en présence de Magali Ordas, Joëlle Pasqualini, Hervé Guillaume (conseil Afirac) et des agents propreté du quartier.



✓ Grand nettoyage de rues

D'ici à la fin de l'année, si les conditions atmosphériques le permettent, un grand nettoyage de rue sera effectué :

- Rue Foch (entre l'avenue de Saint Cloud et le square Jean Houdon), en 2 phases
- Rue Montbauron
- Rues Jouvencel, Saint Simon et P. de Dangeau

- **Commission Permanences** (exposé de Marie Seners)

Sous la responsabilité de Florence de Lalande, les permanences du deuxième samedi du mois continuent d'être régulièrement tenues. Elle est présente à chaque séance, avec un autre Conseiller.

Une Conseillère fait circuler en séance un projet de tract qu'elle a conçu pour annoncer ces permanences aux habitants du quartier.

V) Circulation des vélos sur les trottoirs et autres problèmes soulevés par des Conseillers

Un Conseiller dénonce la situation anormale et dangereuse qui règne sur certaines pistes cyclables : vélos à contresens, familles cyclistes avec petits enfants sur petits vélos qui obstruent, piétons préférant la piste cyclable à la voie piétonne, etc.....

Un autre Conseiller poursuit sur ce sujet en relevant qu'il est inefficace et contraire à la sécurité d'avoir réalisé un marquage horizontal (vélo stylisé) de couleur **blanc cassé** sur un revêtement **beige clair**, donc invisible

Réponse : C'est une demande de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Réaction du Conseiller : Il est anormal et regrettable que l'avis esthétique de l'ABF l'emporte sur des considérations aussi importantes que celles concernant la sécurité des personnes.

Ce même Conseiller enchaîne en signalant une dangereuse lacune dans l'information des usagers de la route, automobilistes et cyclistes, quant aux règles de priorité qui s'appliquent notamment lors de l'interférences de pistes cyclables avec des voies ouvertes à la circulation automobile ; une question parfaitement pratique : lorsqu'une piste cyclable, placée à côté d'un passage piéton, traverse une rue, le cycliste jouit-il de la même priorité que le piéton vis-à-vis de l'automobiliste ? Il dit avoir consulté à ce sujet l'autorité compétente qui lui a répondu par écrit : « Le Code de la Route s'applique », réponse qui lui paraît peu éclairante d'un point de vue pratique.

Un Conseiller intervient pour signaler la persistance intolérable de la circulation des vélos sur les trottoirs.

Un autre Conseiller renchérit en rappelant qu'il interpelle régulièrement et depuis des années les autorités sur ce problème, sans effet visible.

VI) Calendrier

- **Commission Travaux et Projets** : 30 septembre 2010
- **Commission Animation** : 12 octobre 2010
- **Pot des nouveaux arrivants** : 5 novembre 2010
- **Conseil de quartier (le 9^{ème})** : 23 novembre 2010
- **Dîner du Conseil de quartier** : 28 janvier 2011
- **Conseil de quartier (le 10^{ème})** : 15 mars 2011
- **Conseil de quartier (le 11^{ème})** : 7 juin 2011

Marie Seners remercie les participants de leur présence et de leur engagement au service du quartier.